



# Assemblée générale

Distr. générale  
9 novembre 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-seizième session

Point 117 d) de l'ordre du jour

### **Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes**

#### **Rapport de la Cinquième Commission**

*Rapporteuse* : M<sup>me</sup> Megayla Ulana **Austin** (Guyana)

1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 17 septembre 2021, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-seizième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes » et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. À sa 7<sup>e</sup> séance, le 9 novembre 2021, la Cinquième Commission était saisie des documents suivants :
  - a) Note du Secrétaire général concernant un siège qui deviendra vacant au Comité des commissaires aux comptes en raison de l'expiration, le 30 juin 2022, du mandat de l'un de ses membres ([A/76/104](#)) ;
  - b) Note du Secrétaire général indiquant que le Gouvernement français a proposé la candidature du premier Président de la Cour des comptes françaises afin qu'il soit nommé membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2022 ([A/C.5/76/7](#)).
3. À la même séance, la Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de nommer le premier Président de la Cour des comptes françaises membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2022 (voir par. 4).

#### **Recommandation de la Cinquième Commission**

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer le premier Président de la Cour des comptes françaises membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

